CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E110247** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2025**

ÉDITÉ LE **22/10/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/02/2009
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **510 900 376 00029**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2 9255
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 189046497 Y 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 189046497 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/10/2024

Raison sociale : **SARL ICS**

7 PLACE DE LA MAIRIE
89320 VILLIERS-LOUIS

Téléphone : 0386883736 **Fax :**
Portable : 0683449798

Site Internet : www.chauffage-plomberie-sens.fr/
E-mail : ics-stephane@orange.fr

Responsabilité légale :
CHARLES STEPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.